

Liste des pièces nécessaires pour la constitution du dossier de chaque enfant sur les services périscolaires (ALSH & Espace Jeunes)

Pour répondre à la réglementation du ministère de la jeunesse et des sports, afin de constituer le dossier de votre enfant, nous avons besoin des documents suivants:

- Le « Dossier Accueil Collectif » complété**
- La copie des vaccins à jour**
- Une photo récente de(s) l'enfant(s)**



Si le dossier de votre enfant est incomplet, nous ne pourrons l'accepter sur l'Accueil de Loisirs !